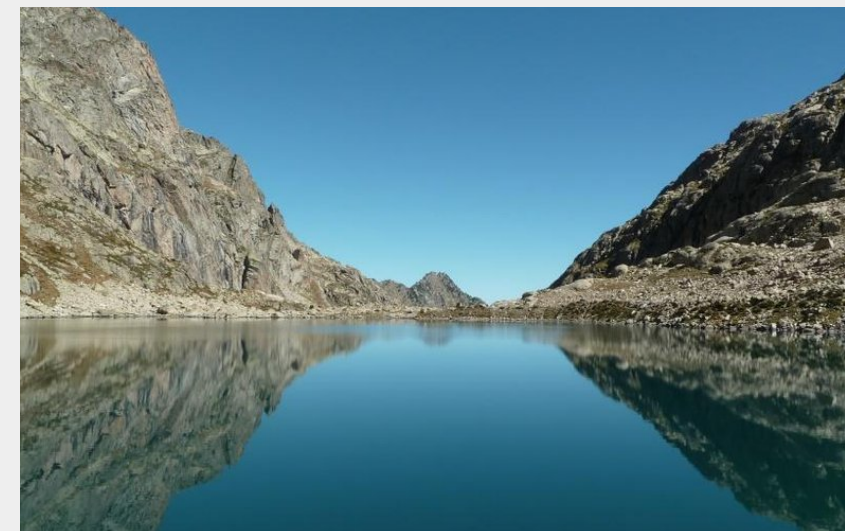




Etape 2 : du refuge de Larribet au refuge d'Arrémoulit

Val d'Azun



Lac de Batcrabère



Une véritable étape de haute montagne qui, par deux cols frontaliers dotés d'une ambiance très minérale, permet de tutoyer les géants Palas et Balaitous.

Au-delà des plaisants lacs de Batcrabère, aux confins du Val d'Azun, l'itinéraire s'élève parmi les blocs et les névés vers des crêtes granitiques que l'on croirait infranchissables. Peut-être faut-il être muni d'une âme d'aventurier pour apprécier cette ambiance minérale ? La même qui animait, deux siècles avant nous, les premiers ascensionnistes du massif, officiers géodésiens, scientifiques ou explorateurs de la première heure, portés par la curiosité ou la soif de connaissances et qui vécurent ici des journées hors du temps.

Infos pratiques

Pratique : Itinérance à pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 4.7 km

Dénivelé positif : 543 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Cols et Sommets, Lac

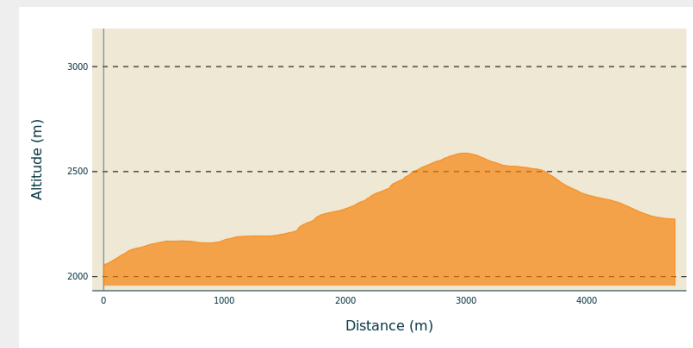
Itinéraire

Départ : Refuge de Larribet

Arrivée : Refuge d'Arrémoulit

Communes : 1. Arrens-Marsous

Profil altimétrique



Au coin du refuge de Larribet (2060 m), s'engager sur le sentier des lacs de Batcrabère (panneau). Quelques dizaines de mètres au-dessus du refuge, l'itinéraire emprunte la brèche de la Garenère, un étroit couloir rocheux facile qui donne accès au vallon supérieur de Batcrabère.

1. A la sortie de la Brèche de la Garenère (2189 m), rester sur le sentier qui file à gauche, en balcon sur le lac inférieur de Batcrabère (légère descente). Une fois parvenus au bout du lac, longer une petite falaise et remonter un nouveau ressaut, qui dissimule le plus grand lac.
2. Longer le grand lac de Batcrabère (2182 m) par la gauche, puis gravir un troisième ressaut encombré de blocs, plus prononcé, sur un sentier toutefois bien marqué.
3. Au sommet, parvenir au premier des lacs de Micoulaou (2302 m). Ignorer à gauche l'itinéraire du pic du Balaitous pour suivre en face une trace qui longe le lac par la droite et s'engage dans une combe. En laissant en face l'accès au col des Passes de la Barane, bifurquer bientôt complètement à droite pour monter sur une croupe d'affleurements granitiques (à partir d'ici, bien suivre les cairns et les marques de peinture blanches et rouges). L'itinéraire la remonte puis s'écarte sur la droite (ouest) pour aller chercher une vaste combe caillouteuse. Décrire une traversée ascendante au sud-ouest, dans les blocs ou sur les névés, pour aller chercher le point bas d'une crête qui est le passage du Port du Lavedan.
4. **Le port du Lavedan (2615 m)** est une étroite brèche avec vue plongeante sur le lac d'Arriel. Descendre prudemment, en s'aidant des mains, un couloir raide et rocheux pour entrer sur le territoire espagnol. Parcourir ensuite, sur le versant sud du Palas, un grand éboulis de granite vers la droite (bien suivre les marques de peinture) puis continuer sur un sentier marqué dans des pierres brunes ferrugineuses. En bout de traversée, une petite remontée entre herbe et cailloux rejoint le col suivant.
5. **Le Col du Palas (2517 m)** permet d'entrer en vallée d'Ossau. Descendre dans la vallée rocheuse (itinéraire cairné) avec un petit lac en fond de combe pour objectif. En bas, passer près du lac pour descendre un nouveau pierrier jusqu'à vous rapprocher du grand lac d'Arrémoulit. Longer les berges vers la droite jusqu'au refuge.
6. **Refuge d'Arrémoulit (2305 m).**

Sur votre route...



Conquête de Balaïtous par les ingénieurs géodésiens (A)

Le pic du Balaïtous (3144m), fut gravi pour la première fois par des officiers géodésiens, Peytier et Hossard, en 1825. C'est au bout de quatre tentatives qu'ils réussirent leur ascension : surpris par le mauvais temps et la neige, ils se trouvèrent dans les situations les plus critiques. Tombé dans l'oubli durant de longues années, ce géant des Pyrénées fit l'objet d'une « seconde première » en 1864, par Charles Packe. C'est au sommet qu'il découvrit les vestiges d'une tourelle en pierre édifée par les deux géodésiens.

Crédit : ATVG

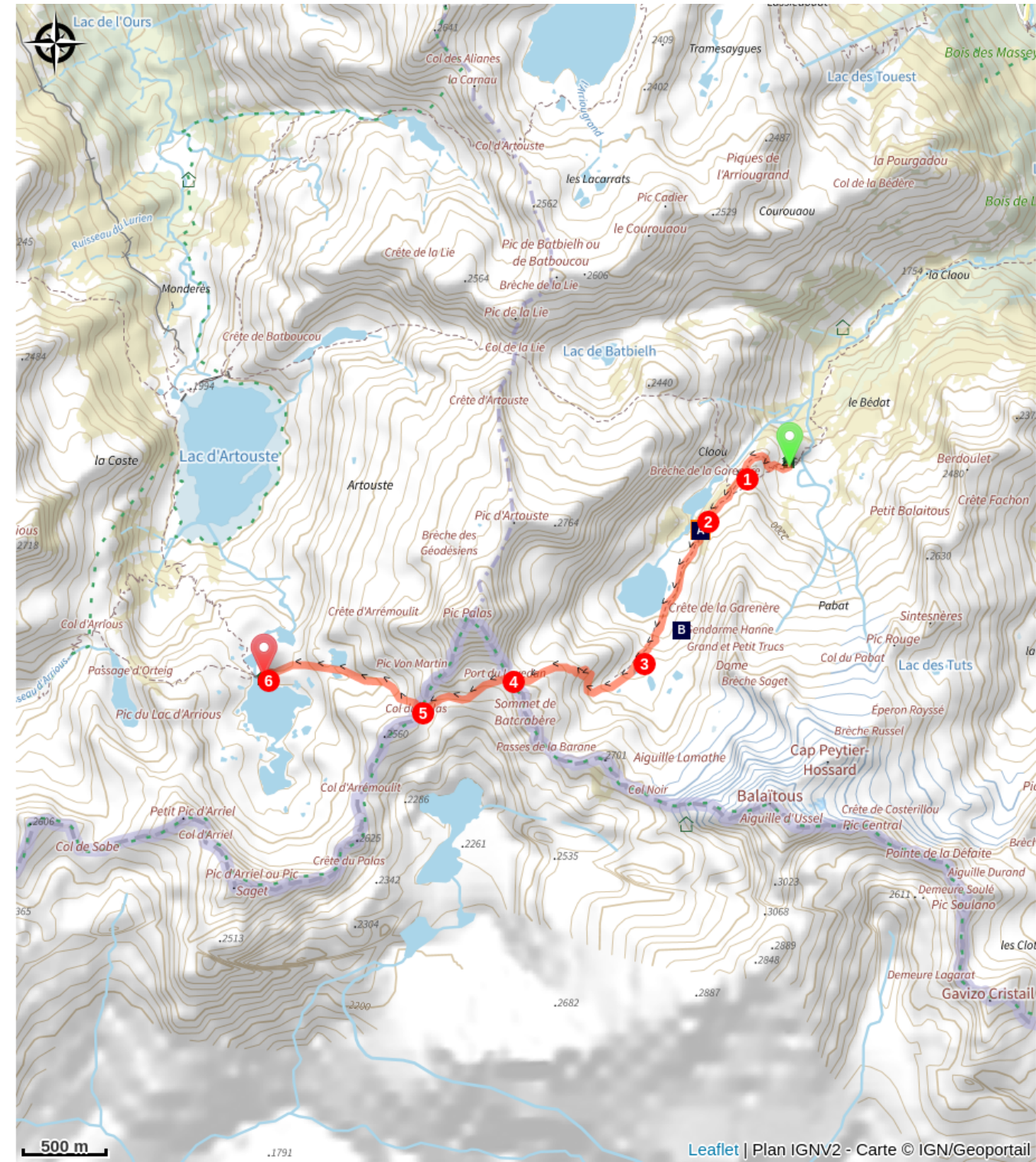


L'isard (B)

C'est l'animal emblématique des Pyrénées, utilisé comme symbole pour indiquer sur le terrain les limites du parc (balisées par une tête d'isard rouge sur fond blanc). Proche du chamois, il n'en reste pas moins une espèce pyrénéenne aux caractéristiques spécifiques. Protégée, étudiée, recensée par le parc national, la population d'isards dépasse aujourd'hui les 5000 têtes, alors qu'il n'y en avait plus que 1300 en 1967. L'isard vit en hardes allant jusqu'à 100 individus. Levez les yeux, l'isard aime l'altitude et les sites escarpés. C'est un animal sauvage, vous ne pourrez pas l'approcher, prévoyez des jumelles.

Crédit : (c) L. Nédélec - Parc national des Pyrénées. Isard

Sur votre route...



Conquête de Balaïtous par les ingénieurs géodésiens (A)

L'isard (B)

Toutes les informations pratiques

**En coeur de parc**

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour. Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite et le bivouac est réglementé.



**Recommandations**

Difficultés :
Etape difficile et non balisée.

Au passage des deux cols (Port du Lavedan et col du Palas), le cheminement se fait sur blocs et rochers (ou sur névés tardifs), hors sentier (itinéraire de haute montagne). Bien suivre les cairns et disposer d'un équipement adapté.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

- Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
 - soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d’escalade ...
 - interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d’Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.